

# CONFERENCE MCCI ADEPAR

## Les services innovants au service des adhérents

12 mars 2020



# Pourquoi développer une offre de Services ?

Baisser le reste à charge sur vos dépenses de santé ;

Vous écouter et vous accompagner quand vous en avez besoin ;

Vous aider à maintenir un équilibre de vie au quotidien.



# SERVICES DE PREVENTION



# Les solutions liées à la prévention

**Téléconsultation médicale**

**Réseau de psychologues et diététiciens**

**Hospipay : aide à la préparation de l'hospitalisation**

**Conseils Itelis : Optique, Dentaire, Audioprothèses, Hospitalisation**



# SERVICES D'ENTRAIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT



# Les solutions liées à l'accompagnement

**Allo Santé : accompagnement médico-social et assistance**

**Fonds d'entraide des adhérents : aide financière apportée aux adhérents**

**Protection juridique santé**



# SERVICES VISANT A LA MAITRISE DES COUTS



# Les solutions de maîtrise des coûts

**Réseau agréé de professionnels : optique, dentaire, audition, psychologues, diététiciens**

**Recours contre tiers, détection des abus et fraudes**

**Réseau des établissements de la mutualité française**

**Filtre optique : contrôle automatique des facturations des opticiens**

# La question de l'usage ?

Les services à votre disposition sont mal connus

Donc peu utilisés

Comment y remédier ?

# Les services : outils et pédagogie

Les services doivent être accessibles facilement depuis votre smartphone

Notre solution => Votre espace adhérent MCCI

La communication doit être régulière

Notre solution => **Conférences, newsletters, témoignages**

Présence sur Facebook & Twitter



La MCCI

Solutions Entreprises

Solutions Particuliers

Espace Adhérents

Espace Délégués

Espace Consulaire

Mutuelle des Chambres de Commerce et d'Industrie

MUTUALITÉ FRANÇAISE

## Espace adhérents

### Bienvenue dans votre espace personnalisé.

- Vous y trouvez à la fois des informations sur votre contrat santé : tableau de prestations, derniers remboursements, formulaires de gestion et des informations sur les produits et services que la MCCI vous réserve.

Bonne visite Barbara DELAUNAY.

- Découvrez notre nouveau service pour [préparer une hospitalisation](#) HOSPIWAY



“ JE ME SENTIRAI MIEUX SI JE POUVAIS PARLER À UN MÉDECIN ”

(+33) 1 55 92 12 13

Simopti

ÉCONSULTATION MÉDICALE

professionnels de santé vous répondent

24H/24 - 7J/7

- Vos remboursements
- Demande de [prise en charge hospitalisation](#)
- Pour une meilleure maîtrise des dépenses, retrouvez un [professionnel de santé](#) de notre réseau près de chez vous 

### Remboursements

- Garanties
- Infos personnelles
- Demandes
- Documentation
- Nos Produits
  - Santé
  - Projets
- Deconnexion



- Accueil
- FAQ
- Partenaires
- Contact
- Plan du site
- Mentions légales

26 rue Fortuny  
75017 PARIS

TSA 99985  
75839 PARIS CEDEX 17

- Accueil
- FAQ
- Partenaires
- Contact
- Plan du site
- Mentions légales

# 1<sup>er</sup> situation : Pourquoi, quand et comment puis-je obtenir une assistance ?

# Que fait l'assistance pour vous ?

**Vous bénéficiez de nombreux services pour vous aider lorsque vous êtes confronté à un aléa de santé.**

l'information médicale, sociale, pratique et juridique

l'assistance vie quotidienne

l'écoute et le soutien psychologique

l'accompagnement médico-social

# L'assistance, comment ça marche ?

Un numéro de téléphone

01 55 92 12 13

Un conseiller répond à vos questions et demandes, cherche des solutions pour vous

# L'assistance par l'exemple

Madame Toulemonde, 73 ans, est **hospitalisée en urgence après s'être cassé le poignet** en sortant du supermarché.

Contexte : son mari, invalide, reste seul à la maison.

Elle appelle l'assistance Allo Santé.

Un conseiller fait le point avec elle et lui propose :

- **Aide à domicile pour son conjoint** : 2 jours d'auxiliaire de vie
- **Récupération du véhicule** : remboursement des frais de parking et de déplacement d'un proche
- **Acheminement des vêtements** : l'assistance contacte proches et voisins
- **Au retour à domicile** : une aide à domicile est présente, jusqu'à 30 heures sur 2 semaines.
  
- Si un besoin plus durable se fait sentir, l'assistance va l'aider à monter un dossier et trouver les aides nécessaires

**Equivalent à 1 250 € de prestations**

# 2<sup>ème</sup> situation : Pourquoi, quand et comment utiliser la Téléconsultation médicale ?

# Que vous apporte la Téléconsultation ?

**Vous accédez à un médecin 24 h sur 24**

**QUALITE GARANTIE**

Du conseil médical

Une véritable consultation de généraliste

Une prescription de médicaments si nécessaire

Gratuit et Sécurisé !

# La téléconsultation, comment ça marche ?

Un numéro de téléphone

**01 55 92 12 13**

Un infirmier prend votre appel, qualifie votre demande, vous met en relation avec le médecin

Le médecin réalise une véritable consultation à distance  
Il peut vous adresser une prescription :

- Directement envoyée à la pharmacie ou
- Déposée sur votre espace personnel [www.bonjourdocteur.com](http://www.bonjourdocteur.com)

# La téléconsultation, dans quels cas?

Tous les cas pour lesquels vous consultez un généraliste,  
en France et à l'Étranger

C'est au minimum du conseil médical, au mieux une consultation

## La téléconsultation, ce n'est pas :

Pour les renouvellements d'ordonnance, les urgences, les arrêts de travail

[www.bonjourdocteur.com](http://www.bonjourdocteur.com)

Bienvenue sur **BonjourDocteur**

Des médecins disponibles en téléconsultation **24h/24** et **7j/7**

CRÉER MON COMPTE

ME CONNECTER

Quand vous manquez  
de temps

Quand vous ne pouvez pas  
vous déplacer

**BonjourDocteur**  
est la solution

Quand vous hésitez  
ou avez une simple question

Quand votre médecin traitant  
n'est pas disponible

Besoin d'un conseil, d'un simple avis ou d'un diagnostic médical ?  
Nos médecins sont disponibles pour vous répondre.

CONSULTER MAINTENANT

PRENDRE RENDEZ-VOUS



### MON DOSSIER MÉDICAL

Renseignez vos informations pour préparer au mieux votre prochaine consultation

COMPLÉTER MON DOSSIER



### MES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Vous retrouverez ici vos prochains RDV

PRENDRE RENDEZ-VOUS



### MES ORDONNANCES



Vous retrouverez ici vos prochaines ordonnances

# 3<sup>ème</sup> situation : Pourquoi, quand et comment bénéficiaire du fonds d'entraide ?

# Que vous apporte le Fonds d'entraide?

Face à des dépenses de santé difficiles à assumer...

Une aide financière sous forme  
de don

Sous conditions de revenus

# Le fonds d'entraide, comment ça marche ?

Vous demandez un dossier Confidentiel à la mutuelle

Vous expliquez votre besoin

Vous joignez les justificatifs concernant la dépense de santé et votre situation personnelle

Une commission d'élus examine les dossiers (anonymes) et attribue les dons



Document confidentiel  
Usage réservé au sein de la MCCI au correspondant du Fonds d'Entraide

**Mutuelle des Chambres de Commerce et d'Industrie**  
*Les solutions pour la Vie*

## DOSSIER N°

Correspondant du Fonds d'Entraide :  
**Olivier GENAIS**

Fax : 01.55.65.05.97  
Tél: 01.44.29.90.50  
Courriel : fonds\_entraide@mcci.fr

**CONFIDENTIEL**

## DOSSIER DE DEMANDE DE FONDS D'ENTRAIDE

La commission intervient en toute confidentialité lors de l'examen des dossiers du Fonds d'Entraide sur des frais liés à la santé, soit sur des dépenses engagées, soit sur des devis. Elle est souveraine dans toutes ses décisions.

Les aides exceptionnelles peuvent être attribuées sous deux formes :

➤ l'octroi d'un don

# 4<sup>ème</sup> situation : Pourquoi, quand et comment faire appel à l'aide à la préparation d'une hospitalisation ?

# ZOOM sur Hospiway

## Aide à la préparation de l'hospitalisation

 <p>Palmarès des hôpitaux et des cliniques</p>	 <p>Evaluer les honoraires de mon chirurgien</p>	 <p>Ma check-list avant hospitalisation</p>	 <p>Annuaire des hôpitaux et des cliniques</p>
Choisir mon établissement de santé 	Comparer le dépassement d'honoraires de mon chirurgien 	Préparer mon hospitalisation sans rien oublier 	Trouver les coordonnées des hôpitaux et des cliniques 

Palmarès des hôpitaux et des cliniques

Choisir mon établissement de santé

HOPITAL UNIVERSITAIRE -P.SALPETRIERE SITE SALPETRIERE-  
 APHP  
 47 BOULEVARD DE L'HOPITAL  
 75013 Paris  
 Tél. : [01 42 16 00 00](tel:0142160000)

Etablissement Public

CARDIOLOGIE ★★★★★

NOMBRE DE SÉJOURS	12957
DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR	7.1 JOURS
TAUX DE CHIRURGIE AMBULATOIRE	37.7 %
TAUX COELIOSCOPIE	0.7 %
TAUX COMPLEXITÉ	11.9 %
DIVERSITÉ	90.6 %
TAUX ATTRACTIVITÉ	66.9 %

NOMBRE DE SÉJOURS PAR SPÉCIALITÉ ET PAR AN

NEUROLOGIE	17919
URO-NÉPHROLOGIE ET GÉNITAL	13017
CARDIOLOGIE	12957
DIGESTIF	9194
HÉMATOLOGIE	8776
ENDOCRINOLOGIE	8602
RHUMATOLOGIE	5390
ORL	4750
PNEUMOLOGIE	4516
OBSTÉTRIQUE	3475
ORTHOPÉDIE	3056
OPHALMOLOGIE	2841

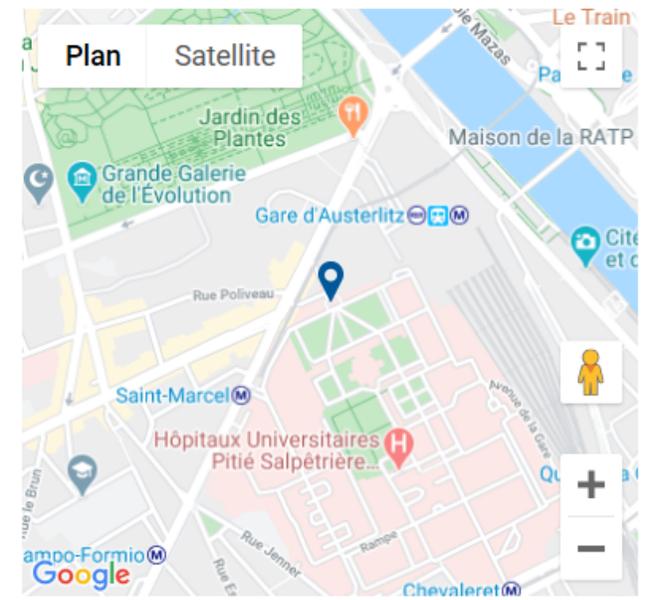
NIVEAU CERTIFICATION HAS



SOURCE : HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



NIVEAU DE LA MATERNITÉ 2





**Evaluer les honoraires de mon chirurgien**

Comparer le dépassement d'honoraires de mon chirurgien 



**Le dépassement demandé par votre chirurgien est plus élevé que les tarifs moyens dans votre zone géographique.**

Nous vous conseillons d'adresser le devis au centre de gestion de votre complémentaire santé, en privilégiant le mode dématérialisé pour un traitement plus rapide, pour une estimation de remboursement et votre éventuel reste à charge.



Vous pouvez :

Renégocier votre devis auprès de votre chirurgien, à l'aide des informations de ce site.

Le cas échéant, exercer votre libre choix en faisant établir d'autres devis, par exemple en vous adressant à un chirurgien adhérent au Contrat d'Accès aux Soins (CAS)/ OPTAM.

Les chirurgiens adhérent au CAS ou à l'OPTAM / OPTAM-CO s'engagent auprès de l'Assurance Maladie à limiter leurs dépassements d'honoraires et ces derniers sont mieux pris en charge par votre complémentaire santé.

Pour savoir si un chirurgien est adhérent ou non au CAS ou à l'OPTAM / OPTAM-CO, rendez-vous sur le portail de l'Assurance Maladie : [annuaire.sante.ameli.fr](http://annuaire.sante.ameli.fr)

**Vos informations renseignées**

**L'ISLE-ADAM - CLINIQUE CONTI**

code acte : BFGA004 - Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil

Dépassement d'honoraires de 500 €

**Analyse des informations de l'acte**

Base de remboursement de la Sécurité Sociale (tarif officiel de l'acte)	96 €
Dépassement d'honoraire	500 €
Soit un dépassement facultatif d'honoraires de	+485%



Mutuelle des Chambres de Commerce et d'Industrie





Ma check-list  
avant  
hospitalisation

Préparer  
mon  
hospitalisation  
sans rien oublier



- Choisir son établissement de santé [Consulter la fiche](#)
- Anticiper les dépassements d'honoraires [Consulter la fiche](#)
- Anticiper le coût de la chambre particulière [Consulter la fiche](#)
- Demander la prise en charge des frais d'hospitalisation [Consulter la fiche](#)
- Préparer les affaires à emporter dans sa valise [Consulter la fiche](#)
- Bénéficier de prestations d'assistance [Consulter la fiche](#)
- Désigner une personne de confiance [Consulter la fiche](#)

Un livret prêt à imprimer.

Télécharger le livret

Recevoir par mail

Renseignez votre adresse email



# FICHE RECAPITULATIVE

# FICHE RECAPITULATIVE

Service	Téléphone	Web
<b>1-Assistance vie quotidienne</b>	<b>01 55 92 12 13</b>	
<b>2-Téléconsulation</b>	<b>01 55 92 12 13</b>	<a href="https://www.bonjourdocteur.com">https://www.bonjourdocteur.com</a>
<b>3-Fonds d'entraide</b>	<b>01 44 29 90 50</b>	<b>fonds_entraide@mcci.fr</b>
<b>4-Hospiway</b>	Lien dans l'espace adhérent MCCI	<a href="https://www.mcci.fr/php/adherent.php">https://www.mcci.fr/php/adherent.php</a>
<b>Service Clients</b>	09 77 401 410	<a href="mailto:mcci@mcci.fr">mcci@mcci.fr</a>

Merci de votre attention